

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



11050949

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

24 MARS 2011

N°

Greffe

N° d'entreprise : 860.954.380

Dénomination

(en entier) : **Ancien Carmel de Soignies**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Sovviété Coopérative à Responsabilité Limitée**

Siège : **7060 Soignies, Chemin du Tour Bras de Fer, 6 bte 14**

**Objet de l'acte : Changement des coopérateurs - Démission et nomination d'administrateurs-
Fonctions au sein du conseil d'administration**

Aux termes d'un procès-verbal sous seing privé dressé en date du 9 mai 2010, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société coopérative à responsabilité limitée "ANCIEN CARMEL DE SOIGNIES", ayant son siège à Soignies, Chemin du Tour Bras de Fer, 6, constituée suivant acte reçu par le Notaire Etienne Hachez, à Soignies, le vingt-deux septembre deux-mille-trois, publié aux annexes du Moniteur Belge du seize octobre suivant sous le n° 031007440.

Société immatriculée au registre des personnes morales sous le n°860 954 380.

Après délibération, l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Première décision: modification des associés.

- Madame BOESCH Chantal Marie Jeanne, née à Talence (France) le trente et un janvier mille-neuf-cent-quarante-sept, est remplacée par Madame CARLIER Marie-Louise Angèle, née à Uccle le deux avril mille-neuf-cent-quarante-huit, de nationalité belge, divorcée, domiciliée à 7060 Soignies, chemin Tour Bras de Fer 6.

- Monsieur QUINTART Georget Léo, né à Hensies le quatorze novembre mille-neuf-cent-cinquante-quatre, est remplacé par Madame SAVIARD Mauricette Germaine Berthe, née à Voulx (France) le quatorze décembre mille-neuf-cent-trente-sept, de nationalité française, veuve non remariée, domiciliée à 7060 Soignies, Chemin Tour Bras de Fer, 6.

- Monsieur BODSON David, né à Malmedy le onze novembre mille-neuf-cent-septante-deux et son épouse Madame COLLARD Sophie Suzanne Laurence, née à Namur le six novembre mille-neuf-cent-septante et un sont remplacés par Madame LECLERCQ Daphné, née à Anderlecht le deux mars mille-neuf-cent-septante-deux, de nationalité belge, divorcée, domiciliée à 7060 Soignies, Chemin du Tour Bras de Fer, 6/22.

- Monsieur ELOY Alain Joseph Baudouin, né à Hermalle-sous-Argenteau le dix décembre mille-neuf-cent-soixante-six et Mademoiselle DELFOSSE Sophie Yvonne Danielle, née à Liège le neuf février mille-neuf-cent-septante et un sont remplacés par Monsieur SOMVILLE Joël Jean Marc, né à Charleroi le deux août mille-neuf-cent-soixante-quatre, de nationalité belge, divorcé, et par Madame BUXANT Véronique Jacqueline Marie, née à Enghien le deux mars mille-neuf-cent-soixante-quatre, tous deux domiciliés à 7060 Soignies, Chemin du Tour Bras de Fer, 6/23.

Deuxième décision:

L'assemblée prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Madame Chantal Marie Jeanne BOESCH.

Elle appelle aux mêmes fonctions d'administrateur Madame Véronique Jacqueline Marie BUXANT, née à Enghien le deux mars mille-neuf-cent-soixante-quatre, domiciliée à 7060 Soignies, Chemin du Tour Bras de Fer, 6 boîte 23,

laquelle formera avec Madame Vinciane RENDERS et Monsieur Pierluigi MORMINO, administrateurs restants, le nouveau Conseil d'administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/04/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Troisième décision:

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur prénommé, rétroactivement à la date du treize novembre deux-mille-sept.

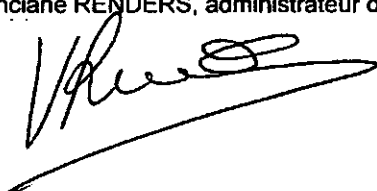
Le nouveau Conseil d'administration ainsi formé ratifie tous les engagements pris au nom de la société coopérative par l'administrateur démissionnaire dans le cadre de ses fonctions.

En conséquence, sont annulés les pouvoirs conférés à Madame Chantal BOESCH par décision de l'assemblée générale du vingt-deux septembre deux-mille-trois.

Est maintenu en qualité de Président Pierluigi MORMINO, prénommé, ici présent.

Sont désignées en outre aux fonctions d'administrateurs-délégués, chargées de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, Madame Vinciane RENDERS, précitée, ici présente et qui accepte la fonction de secrétaire, et Madame Véronique BUXANT, précitée, ici présente et qui accepte la fonction de trésorière.

Certifié conforme à Soignies, le 19 février 2011
(signé) Vinciane RENDERS, administrateur délégué



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/04/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature